

**« Prix de la Ville de Meudon – Souvenir Jacques Galibert »**  
**Lundi 1er mai 2023 à Bièvres / Vélizy – Villacoublay – Base Aérienne 107**  
**organisé par l'A.S. Meudon Cyclo sport Compétition**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
3 / 4	07h00	08h00	9	72 km	100	Oui
6	07h00	08h02	7	56 Km	70	Oui
Minimes (H/F)	07h00	08h03	3	24 Km	30	Oui si 2 clubs inscrits
HC / 1 / 2	09h00	10h15	11	88 km	100	Oui
5	09h00	10h17	8	64 Km	70	Oui
Cadets (H/F)	09h00	10h18	6	48 Km	30	Oui si 2 clubs inscrits
<b>Dossards</b>	Burospace à Bièvres - route de Gisy - 900 mètres après l'entrée principale de la BA107					
<b>Départs</b>	Burospace à Bièvres - route de Gisy - 900 mètres après l'entrée principale de la BA107					
<b>Arrivées</b>	Burospace à Bièvres - route de Gisy - 900 mètres après l'entrée principale de la BA107					
<b>Caractéristiques</b>	Circuit plat de 8km autour de la Base Aérienne 107					
<b>Invitations</b>	Courses ouvertes aux : Hors Catégorie FSGT : uniquement sur accord explicite de l'organisateur FFC OPEN 2 et 3 ( < 200 points au 31/12/2022 ) : seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 1 et FFC Access 1 seront en 2 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 2 et FFC Access 2 et Juniors seront en 3 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC Access 3 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP GS et FFC Access 4 seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>(Attention : trois invitations maximum dans la saison pour les non licenciés FSGT).</b>					
<b>Responsable</b>	<b>M. AMIET Baptiste – 06 30 66 71 38</b>					
<b>Engagements</b>	<u>Engagements à l'avance:</u> Paiement a) par chèque à l'ordre de « <b>A.S. Meudon C.C.</b> » auprès de : <b>M. GIROUX Romain – 3 square Raynouard – 78150 LE CHESNAY ROQUENCOURT</b> b) par virement bancaire <b>IBAN FR76 1027 8060 7200 0220 0730 151</b> <b>BIC CMCIFR2A</b>  <b>Pour faciliter les engagements, quel que soit le mode de paiement, doublez l'envoi courrier ou le virement d'un mail avec le fichier d'engagement à <a href="mailto:romgrx@gmail.com">romgrx@gmail.com</a> + copie de la licence UFOLEP ou FFC pour les invités avec catégorie visible.</b>  <u>Uniquement pour des renseignements :</u> Baptiste AMIET 06 30 66 71 38 – <a href="mailto:baptisteamiet@gmail.com">baptisteamiet@gmail.com</a>  <u>Tarifs engagements à l'avance :</u> FSGT : Minimes Cadets 4,00€ - Juniors et Adultes 5,00€ UFOLEP et FFC : Minimes Cadets 8,00€ - Juniors et Adultes 11,00€ <b>Engagements sur place : +2€ pour tous (prévoir l'appoint svp)</b>  Les engagements seront, <u>jusqu'au jeudi 27 avril midi inclus</u> , réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte de demandes d'engagements arrivées chez l'organisateur le vendredi 28 avril.					
<b>Informations complémentaires</b>	Stationnement obligatoire sur les emplacements de parking de l'espace « Burospace » (lieu des dossards) – Interdiction de se garer sur les trottoirs autour de la Base Aérienne ou sur les pelouses de l'espace Burospace.  <b>Prix d'équipe :</b> Catégories HC/1/2 : Challenge AS Meudon «Souvenir Jacques Galibert » sur 3 coureurs - le premier club à remporter 3 fois le prix d'équipe dans cette catégorie remportera définitivement le Trophée du Challenge Jacques Galibert. <u>Le club vainqueur en 2023 s'engage à remettre le Trophée en jeu l'année suivante</u> (2022 : AS MEUDON CC) Catégories 3 / 4 : Prix « CRC Cycles » sur 3 coureurs Catégorie 5 : Prix « Cyclexpert 92 » sur 3 coureurs Catégorie 6 : Prix du « Crédit Mutuel » sur 3 coureurs Catégories Minimes et Cadets : Prix « Assurances Vélo » sur 2 coureurs dans chaque catégorie (si au moins 2 équipes)  <b>Récompenses spécifiques pour chaque catégorie (sauf HC), et pour les féminines.</b> Remise des récompenses uniquement en présence des lauréats en tenue (maillot & cuissard).  <i>NB : En cas d'égalité, la place du 1<sup>er</sup> coureur de la catégorie est déterminante pour le prix d'équipe.</i>					